

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

OBJET :

**PERSONNEL  
COMMUNAL**

**MODIFICATION  
DU  
TABLEAU  
DES EFFECTIFS**

Le nombre de  
conseillers  
municipaux en service  
est de :

**19**

CONVOCATION C.M.  
EN DATE DU :

**13/10/2022**

AFFICHAGE EN  
DATE DU :

**13/10/2022**

CERTIFIEE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**26/10/2022**

PAR PUBLICATION  
LE :

**26/10/2022**

**N° 2022/34**

COMMUNE DE PALAJA (11570)

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 Octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Présents : M.M. LECINA, BLANQUER, BOURBON, CITERNE, CLARES, ESCAX, ETHEVE, GACHET, LECLAIR, PIVA, SCHNEIDER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : M.M. CADENEL, FILLAQUIER, HECK,

Procurations : Mme DUVAL à Mme LECLAIR, Mme MOUCHET à Mr LECINA, Mr ROUSSEAU à Mme BOURBON, Mr MIGUEL à Mr PIVA, Mme TAFFOREAU à Mr SCHNEIDER.

Secrétaire de Séance : Mme LECLAIR Jackie

Monsieur le Maire expose :

- Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,
- Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services municipaux, même lorsqu'il s'agit de modifier le Tableau des emplois permettant les avancements de grade,
- VU le précédent Tableau des effectifs de la commune validé lors du Conseil Municipal en date du 29 Août 2022,
- VU l'obtention au concours du grade de **TECHNICIEN PRINCIPAL 2<sup>ème</sup>** classe d'un Agent de Maîtrise Principal, à temps complet, en date du 12/09/2022,
- VU l'ancienneté d'un Agent de Maîtrise, à temps complet, lui permettant d'accéder au grade d'Agent de **MAITRISE PRINCIPAL**,
- Il convient de supprimer à compter du 01 Décembre 2022 :
  - Un poste d'*Agent de Maîtrise Principal*, à temps complet,
  - Un poste d'*Agent de Maîtrise*, à temps complet.
- Il est proposé de créer à compter du 01 Décembre 2022:
  - Un poste de **TECHNICIEN PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> classe**, à temps complet,
  - Un poste d'**Agent de MAITRISE PRINCIPAL**, à temps complet.

Le tableau des effectifs doit donc être modifié.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de le fixer comme suit, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022:

(Voir tableau page suivante)

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 011-211102728-20221020-DEL2022\_34-DE

Grades	Catégorie	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<b><u>Filière Administrative</u></b>				
Attaché Principal	A	1	1 à 80%	
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	
<b><u>Filière Technique</u></b>				
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	2	2	
Agent de Maîtrise	C	2	2	31.50/35 (1)
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> C.	C	1	1	25.00/35 (1)
Adjoint Technique	C	11	11	31.00/35 (1)
				29.33/35 (1)
				24.82/35 (1)
				24.50/35 (1)
				21.31/35 (1)
				18.50/35 (1)
				10.15/35 (2)
<b><u>Filière Culturelle</u></b>				
Adjoint du Patrimoine Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	31.50/35
<b><u>Filière Police Municipale</u></b>				
Brigadier -Chef Principal	C	1	1	
Gardien-Brigadier	C	1	1	

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré par :

**VOTES :** POUR : 16 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

- Approuve cette proposition,
- Décide d'adopter le tableau des effectifs ainsi proposé, et ce, à compter du 01 décembre 2022.
- Les crédits nécessaires étant inscrits au Budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

**Le Maire,  
Thierry LECINA**

**Date du jour de signature par Mr le Maire : 26/10/2022**